

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2023

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 143

présenté par

Mme Blin, M. Ray, M. Cinieri, M. Portier, M. Nury, M. Bourdeaux, Mme Bonnard,
M. Seitlinger, Mme Corneloup, M. Vermorel-Marques, M. Breton, Mme Anthoine, M. Le Fur,
M. Gosselin, M. Dubois, M. Brigand et Mme Frédérique Meunier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 1ER A, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.